

**Compte-rendu succinct
du Conseil Municipal
du lundi 26 mars 2018**

Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 33.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2018

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 19 février 2018

Le procès-verbal de la séance du lundi 19 février 2018 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

FINANCES

1 à 5- Approbation des Comptes de Gestion 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, approuve les Comptes de Gestion 2017 des différents budgets de la Commune :

- Budget Général
- Budget Assainissement
- Budget Pépinières d'Entreprises
- Budget Lotissement de La Balière
- Budget Lotissement Les Hauts du Prieuré

6 à 10- Approbation des Comptes Administratifs 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adopte les Comptes Administratifs 2017 des 5 budgets de la Commune.

11 à 13- Affectations des résultats 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, est favorable aux affectations de résultats présentées en séance pour les budgets suivants :

- Budget Général
- Budget Assainissement
- Budget Pépinières d'Entreprises

Les lotissements ne sont pas concernés par les affectations de résultats.

14- Vote des taux des taxes 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de ne pas augmenter, pour 2018, les taux des trois taxes locales soit :

- Taxe d'habitation : 14,63 %
- Taxe foncier Bâti : 15,66 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 42,01 %

15 à 19- Vote des Budgets Primitifs 2018

Budget Général

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, qui a donné pour 29 votants 22 voix pour et 7 abstentions, adopte le Budget Primitif du Budget Général 2018 tel que présenté en séance.

Budgets Assainissement, Pépinières d'Entreprises, Lotissement de La Balière, Lotissement Les Hauts du Prieuré

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adopte les Budgets Primitifs 2018 des Budgets Assainissement, Pépinières d'Entreprises, Lotissement de La Balière, Lotissement Les Hauts du Prieuré tels que présentés en séance.

20- Vote des subventions 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de verser les subventions présentées en séance.

21 et 22- Autorisations de signature de conventions avec les associations bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000,00 €

Association Ecole de Musique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise Madame le Maire à signer, avec l'Ecole de Musique, la convention arrêtant les conditions d'octroi de cette subvention.

Association Calypso

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise Madame le Maire à signer, avec l'association Calypso, la convention arrêtant les conditions d'octroi des trois subventions attribuées.

23- Budget Général – Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement – Mse à jour

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de réviser les Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement (AP/CP) tels qu'indiqués en séance et concernant :
 - la piste d'athlétisme synthétique,
 - les travaux de rénovation et de sécurisation du Donjon,
 - l'aménagement de la voirie et la réhabilitation des réseaux du haut de la ville,
 - les travaux du réseaux des eaux pluviales des Soriettes,
- autorise Madame le Maire jusqu'à l'adoption du budget (n+1), à liquider et mandater les dépenses correspondant aux Crédits de Paiement (n+1) indiqués dans le tableau ci-dessus.

24- Tarifs communaux 2018 - Podium

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, fixe les tarifs de mise à disposition du podium récemment acquis par la Commune, comme indiqués ci-dessous, dans les conditions précisées en séance.

Pouzauges	Pays de Pouzauges
150,00 €	150,00 €

ENFANCE – JEUNESSE – EDUCATION

25– Participation de la Commune aux frais de fonctionnement des écoles privées

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, qui a donné pour 29 votants 21 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention, fixe les montants de la participation financière de la Commune aux frais de fonctionnement des écoles privées tels qu'indiqués ci-dessous :

- 502,00 € pour un élève du primaire domicilié à Pouzauges
- 1 052,00 € pour un élève de maternelle domicilié à Pouzauges

26- Réévaluation de la participation financière des Communes pour leurs élèves scolarisés dans les écoles publiques de Pouzauges

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, fixe les montants de participation des Communes, pour leurs élèves scolarisés dans les écoles publiques de Pouzauges, tels qu'indiqués ci-dessous :

- Ecole publique maternelle Françoise Dolto 1 922,00 € par élève
- Ecole publique primaire Jules Verne 810,00 € par élève

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS – PATRIMOINE ARCHITECTURAL

27– Programmes d’aides à la rénovation, la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine architectural – Octroi de subvention

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants, décide de verser une subvention de 5 000,00 €, à Madame CHEVALIER, pour ses travaux rue Joachim Rouault, au titre du programme de travaux de rénovation et de réhabilitation de vitrines et enseignes.

URBANISME - TRAVAUX

28- Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2017

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants, approuve l’état des acquisitions et cessions de l’année 2017.

ELECTRIFICATION

29- Convention SyDEV – Installation d’un radar pédagogique rue Louis Desnouhes

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants :

- accepte la proposition du SyDEV relative à l’installation d’un radar pédagogique rue Louis Desnouhes, dont la participation communale s’élève à 2 589,00 € (coût total des travaux 3 698,00 € HT),
- autorise Madame le Maire à signer la convention correspondante.

PERSONNEL COMMUNAL

30– Validation du nouvel organigramme de la Mairie

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants, approuve le nouvel organigramme des services de la Mairie.

31– Validation du règlement de formation

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants, adopte le règlement de formation des agents communaux tel qu’il lui a été communiqué.

Madame le Maire lève la séance à 20 h 33.